

ayant charte agissent exactement de la façon que dénonçait le directeur général des Postes, que je vois à son siège, quand il siégeait de ce côté-ci. La question des taux usuraires l'occupait beaucoup dans ce temps-là, et je crois qu'il essaya d'induire cette Chambre à fixer le taux de l'intérêt que les débiteurs doivent payer. Et que voit-on à Dawson ? Ces banques à charte exigent le taux usuraire de 2 pour 100 par mois. On me dira peut-être que c'est une affaire purement commerciale, que cela ne regarde pas le gouvernement. Ce n'est pas là la doctrine que proclamaient, jadis, les chefs actuels du parti libéral. Ils promettaient au peuple qu'ils détruiraient l'usure n'importe où au Canada, qu'ils ne la laisseraient pas pratiquer en toute liberté par les banques régies par charte publique. Voilà, certes, une très importante question.

Je demanderai au ministre des Travaux publics, s'il n'a pas à son emploi un monsieur Lafontaine qui s'est rendu à Dawson l'an dernier. Si une enquête se fait sur qui s'est passé à Dawson—et il en faudra une—il sera prouvé, me dit-on, que sa conduite, comme celle de M. Ogilvie n'a pas été digne d'un officier public. M. Ogilvie n'a pas physiquement parlant le poids convenable pour sa position de commissaire. Comme on dit en français, il lui manque le physique de l'emploi. Il n'est pas à la hauteur, et il a commis des erreurs graves ou légères mais montrant toutes le caractère de l'homme. Ainsi, lors de l'incendie, la pompe à vapeur fut confiée à un homme entendu. M. Ogilvie arriva et sans consulter les hommes de la police à cheval qui se trouvaient tout près, s'adressant à cet homme qui était au travail, lui dit : "Allez-vous-en, vous n'êtes pas en uniforme." Je ne veux pas répéter ce qui fut répondu car je serais coupable d'un manque de respect, mais je puis mentionner que se tournant vers M. Ogilvie, il lui dit : "Vous n'êtes pas le Créateur du monde." C'est bien possible, rétorqua le commissaire, mais je suis M. Ogilvie, le gouverneur du Yukon.

Puis il commanda à un homme de police de s'emparer de lui et de le conduire à la prison. Le peuple l'ua le commissaire et fut bien près de rééditer la scène racontée par lord Macaulay, quand les Romains écœurés de la conduite d'une des pires créatures de Claude relevèrent leurs tuniques, s'emparèrent des banquettes et firent une scène des plus tumultueuses. M. Ogilvie dut revenir sur son action et laisser l'homme à son travail. Cela peut paraître un peu puéril mais il peint bien l'homme. On me dit que M. Ogilvie ne fait qu'un avec M. Fawcett. On ajoute, mais je ne donne cela qu'à titre de rumeur, qu'il est parent avec le ministre de l'Intérieur. Je ne crois pas que cela soit convenable et s'il y a une enquête elle devrait être conduite à un point de vue large et non officiel. Si nous avons cette enquête, je

M. DAVIN.

connais des gens que je nommerai à qui de droit et qui prouveront que M. Lafontaine est allé chez le contrôleur de l'or, a parcouru la liste des placers abandonnés et a fait servir ces renseignements à ses propres intérêts. Cette liste désigne tous les placers qu'ont dû abandonner de pauvres mineurs incapables de remplir leurs obligations, bien que plusieurs de ces terrains soient excellents.

On n'annonçait pas au public du dehors que ces placers étaient abandonnés ; ces renseignements étaient enfoncés dans un livre qu'on cachait ; les gens ne savaient pas que ces placers revenaient de nouveau sur le marché. Après avoir consulté ce livre, M. Lafontaine envoyait un de ses émissaires ou allait lui-même faire des arrangements avec un mineur. Les gens se disaient : M. Lafontaine est dans les secrets du gouvernement, il appartient à un département, connaît bien ce qui se rapporte aux mines ; celle-ci doit être bonne ; que quelqu'un la jalonne et donne à l'acolyte de M. Lafontaine, à son messenger ou "alter ego" le tiers ou la moitié ; qu'il garde l'autre quart. D'après ce que je sais, cela a été pratiqué sur une grande échelle par un employé du ministère des Travaux publics.

Je passe à MacGregor et à Wade. Ces deux grands criminels se sont enfuis du Yukon quand M. Ogilvie y est allé et qu'avons-nous appris ? MacGregor qui avait été envoyé là-bas comme inspecteur de mines et, par conséquent, s'est rendu coupable d'inconduite et de violation d'un arrêté du conseil, comme je l'ai appris, viola ouvertement la loi en choisissant pour lui des placers, en organisant tout un mouvement pour faire mousser la valeur de l'île de Monte Christo où lui et ses amis possédaient des placers, le résultat se chiffrait par un profit de \$65,000 à \$75,000 pour lui, grâce aux renseignements obtenus en sa qualité officielle. Le ministre de l'Intérieur a organisé le département autrement que tous les autres, c'est-à-dire sur une base personnelle. Son personnel, officiel de favoris, de parents, d'encenseurs, et je dois dire au premier ministre, qui a intérêt à le savoir, que le Yukon est soumis à une exploitation bien propre à faire planer des soupçons très graves sur le département de l'Intérieur. S'il y a une enquête quelque peu sérieuse, on verra qu'on conserve pour des favoris certains placers—pour des gens comme Drolet qui obtint, comme on l'a exposé l'an dernier, de considérables privilèges de creusement de rivières et qui alla plus tard les vendre à Londres pour un gros prix—des favoris qui sont arrivés là-bas pauvres et en sont revenus millionnaires ou à demi-millionnaires. Est-ce là un échantillon de la saine administration que le ministre du Commerce promettait aux patrons de l'industrie dans une lettre que j'ai lue et que publie l'organe sustenté par le directeur général des Postes qui me regarde en ce moment ?